LCL Compensation Carbone Multi Stratégies - I

REPORTING

Communication Publicitaire

30/06/2022

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **99,21 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
Actif géré : **161,18 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0013509858**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion vise à obtenir un rendement positif à moyen terme (4 ans minimum) sur divers marchés (actions, obligations et placements monétaires) en investissant dans des sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone. La société de gestion visera à diminuer l'empreinte carbone du FCP de 20 à 30% par rapport à l'indice composite (50% Barclays Euro Corporate IG + 50% MSCI AQWI) représentatif de son univers d'investissement

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

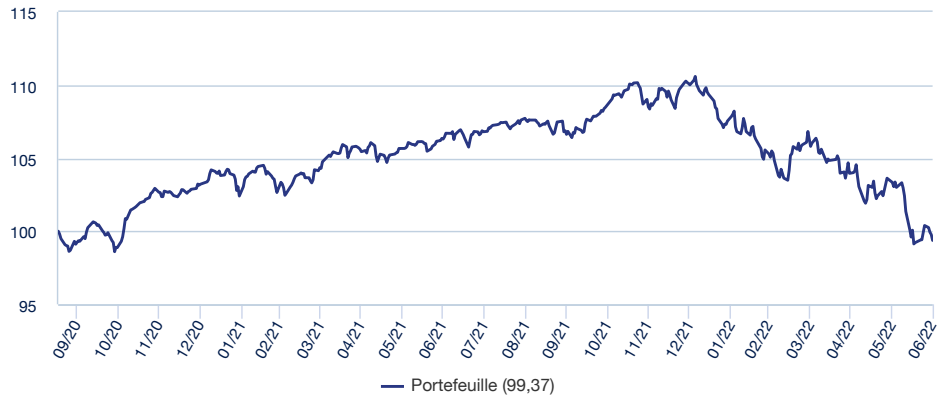

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	-	-	16/09/2020
Portefeuille	-9,67%	-3,84%	-6,08%	-6,52%	-	-	-0,63%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	6,58%	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)

1 2 3 **4** 5 6 7

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **30/04/2020**
Eligibilité : **-**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
100000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
Frais courants : **0,95% (Estimés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **4 ans**
Commission de surperformance : **Oui**

Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,44%	-	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

LCL Compensation Carbone Multi Stratégies - I

REPORTING

Communication Publicitaire
30/06/2022

DIVERSIFIÉ ■

Equipe de gestion

Malik Haddouk

Responsable de l'équipe Multi-Asset,

Samir Saadi

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Inflation élevée et ralentissement économique marqué auront été les funestes ingrédients d'un mois de juin calamiteux.
En franchissant la barre des 8%, que ce soit en Europe ou aux US, l'inflation réaffirme sa présence marquée, poussant les banques centrales à revoir, une fois encore, leur copie ou plutôt l'amplitude de leurs remontées de taux, passant d'une hausse de 50 à 75 points de bases pour la réserve fédérale. Une telle hausse n'était pas arrivée depuis 1994…
Parallèlement l'activité économique marque le pas. Les indicateurs avancés aux US comme en Europe se rapprochent inéluctablement d'un niveau de contraction. Et comme nous l'indiquait notre stratégiste, si la consommation des ménages américains en nominale demeure spectaculaire, la consommation réelle quant-à-elle flirte avec la contraction !
Dans ce contexte les marchés actions baissent fortement et les taux, eux, remontent de plus de 40 points de base sur le mois ! Un diptyque détonnant pour les allocataires d'actifs.
C'est dans cet environnement chahuté et anxiogène que nous avons choisi d'ajuster, à la marge, nos scénarios de marchés.
Notre premier scénario est un de stabilisation. Stabilisation au niveau sanitaire, avec une sortie de la politique 0 covid de la Chine, stabilisation économique grâce aux plans de soutien chinois qui permettent d'enrayer le ralentissement mondial et stabilisation dans l'inflation et la rhétorique des banques centrales qui confirme leur politique de normalisation sans l'alourdir. Dans ce scénario de retour à la normal, nous enregistrerions un rebond technique qui tirerait les marchés actions nettement à la hausse.
Nos deux autres scénarios anticipent une récession. Une récession inflationniste avec 30% de probabilité, qui empêche les banques centrales d'ajuster, à court terme, leur politique monétaire entrainant les marchés actions et de taux dans la tourmente. Une récession plus classique pour le troisième scénario. L'inflation semble contenue et les banques centrales peuvent interrompre, au moins provisoirement leur politique de normalisation. Dans ce contexte, les marchés actions baissent, tirés par la récession, mais leur chute est limité. Les taux baissent jouant un rôle d'amortisseur pour un portefeuille diversifié.
Avec 70% de probabilité de voirse profiler une récession à court moyen terme, nous avons pratiqué une gestion plutôt prudente dans le portefeuille.

Sur le mois nous avons, dans un premier temps, réduit sensibilité obligataire, passant de 1.13 à 0.75 en vendant la position sur les taux US, puis par la suite en vendant du 5 ans allemand. Devant l'ampleur du mouvement nous avons légèrement remonter la sensibilité en rachetant le 5 ans allemand en fin de mois pour revenir vers 0.86.
Sur les actions, nous avons maintenu un faible niveau d'investissement actions. Avec les craintes de récession qui s'amplifient nous avons vendu la position sur les bancaires .

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

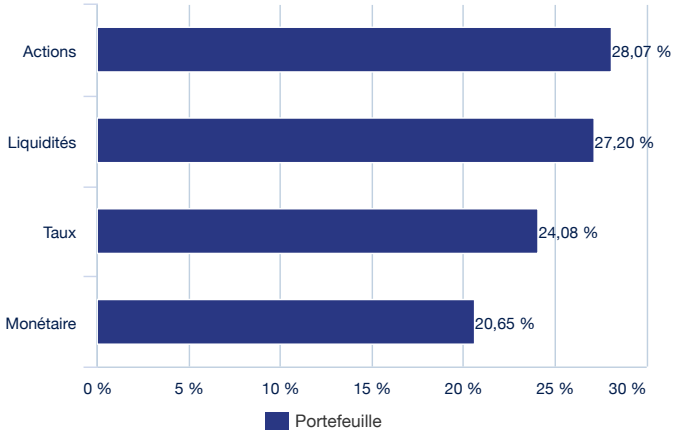

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	0,86
Nombre de lignes	224

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
LYX S&P EZ LM PA ETF(PAR)	3,69%
MICROSOFT CORP	2,12%
APPLE INC	1,98%
ABBVIE INC	1,34%
AM MSCI WRLD CLIM TRANS CTB-OEC	1,09%
ASTRAZENECA GBP	1,06%
SANOFI	0,95%
S&P GLOBAL INC	0,87%
PRINCIPAL FINL	0,87%
LINDE PLC	0,84%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

LCL Compensation Carbone Multi Stratégies - I

DIVERSIFIÉ ■

REPORTING

Communication Publicitaire
30/06/2022

Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille

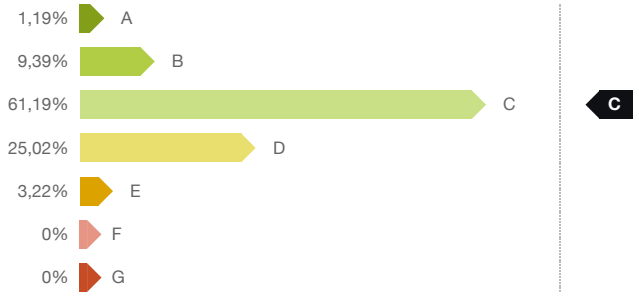

De l'indice de référence

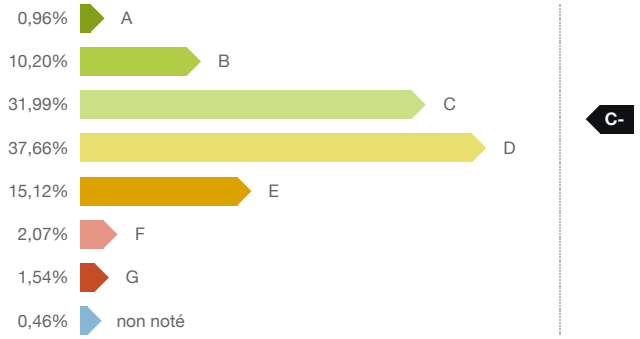

Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C+	
Social	C	
Gouvernance	C-	
Note Globale	**C**	

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	162
% du portefeuille noté ESG²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Label ISR

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'IR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'IR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets…
o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…
o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

REPORTING

Communication Publicitaire
30/06/2022

DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement[1]

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 168 / 254

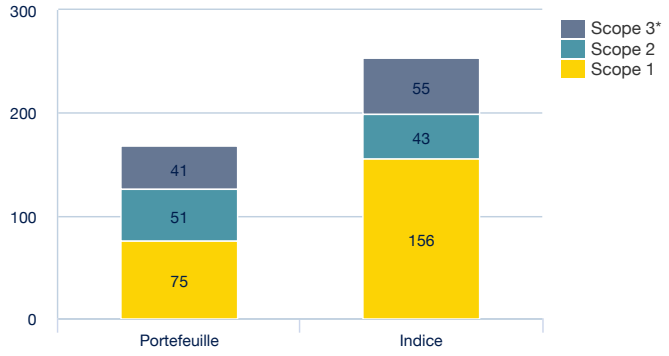

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	99,30%	97,43%

Social[2]

Mixité des Managers

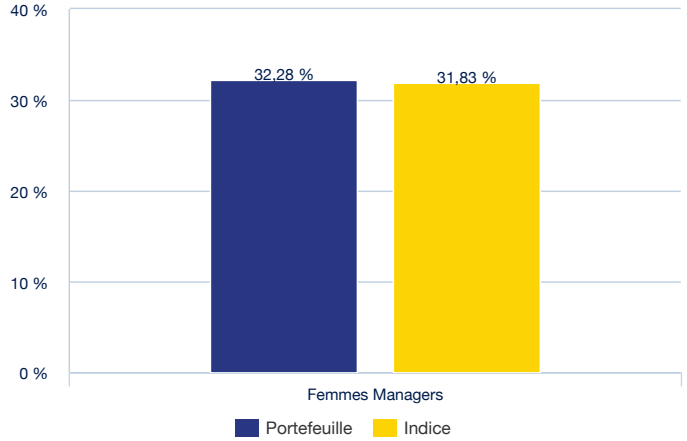

Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	93,18%	82,88%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

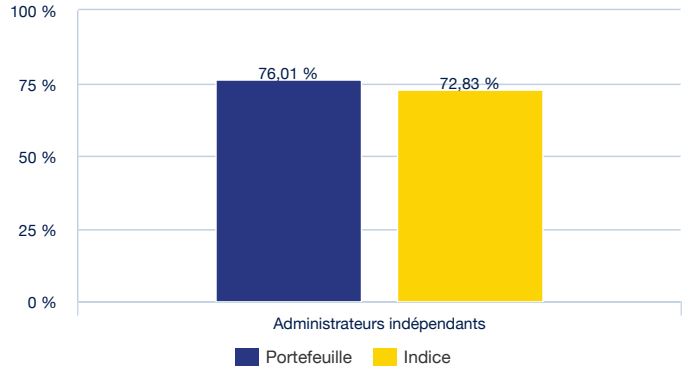

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	97,84%	94,27%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association

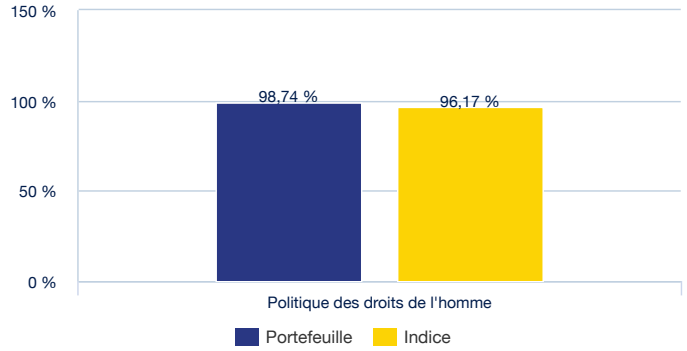

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	98,52%	94,28%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Empreinte Carbone du Portefeuille

Emissions carbone par million d'euros investis

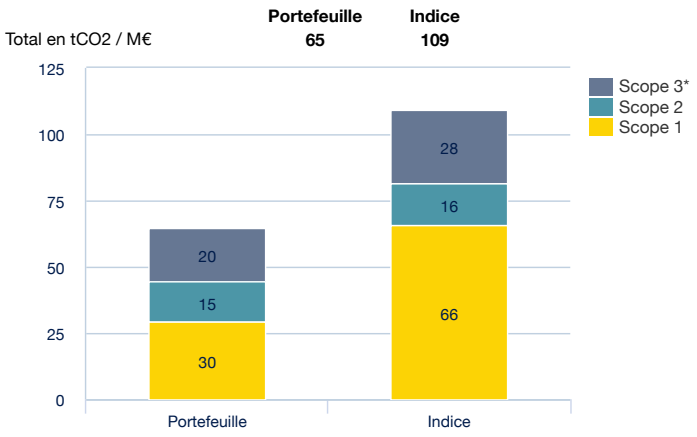

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone

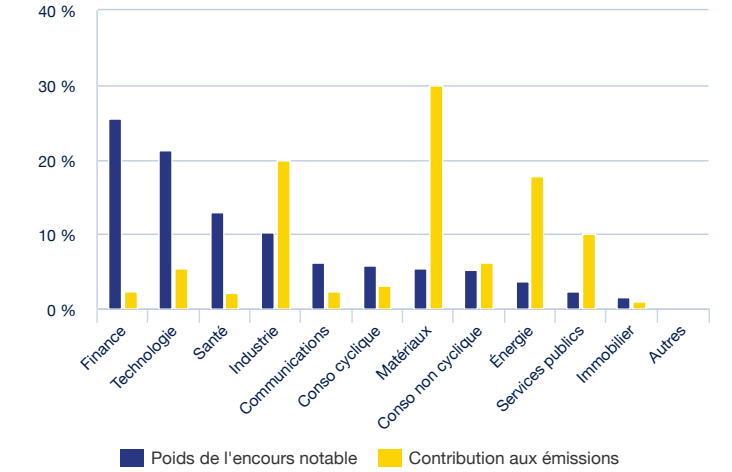

Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Contribution géographique aux émissions carbone

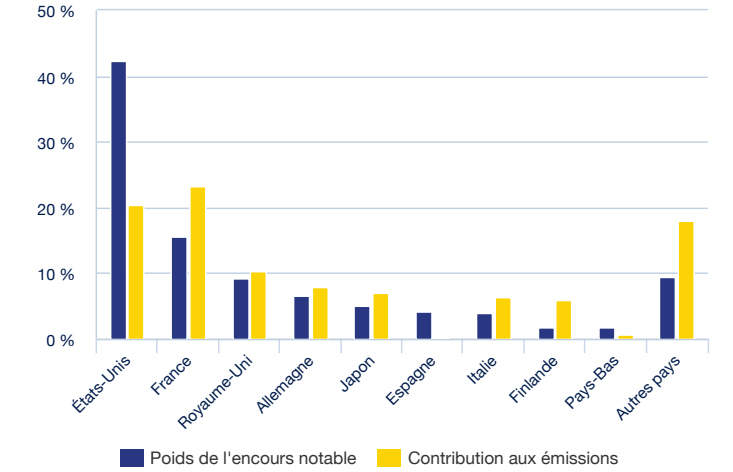

Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone

	Portefeuille
Poids de l'encours Noté/Total	63,52%
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	99,30%

[1] Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Indicateurs du périmètre

	Portefeuille
Nombre total d'émetteurs	163
Green bond issuer number	9
Poids des Green bonds	1,05%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Sources et définitions

Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 :L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 :L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.